

Avril 2022

LETTRE D'INFO N°8



LE RIRE EST NOTRE
MEILLEURE AILE ; IL
NOUS SOUTIENT
QUAND NOUS
TOMBONS.



CONSEILS MUNICIPAUX

DU 31 JANVIER 2022

Aménagement du territoire	Choix du nom pour le nouveau lotissement créé sur la commune déléguée de La Roche-Derrien. Le nom choisi est « Anjela Duval ».
	Création d'un lieu-dit « Kastell Penn ar C'hoad » sur la RD6 entre La Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy au croisement du lycée pour pouvoir légiférer sur le ralentissement de la circulation.
	Autorisation d'acquisition de parcelles de terrains et découpages de celles-ci dans le cadre de l'aménagement du centre-ville.

Finances	Demande d'une subvention à l'état pour le projet de la rue de l'Armor.
	Demande d'un fonds de concours pour la voirie à LTC.
	Demande d'un fonds de concours pour la réhabilitation thermique des logements sociaux.
	Correction du plan de financement pour la demande de subvention à la fédération de football amateur.
	Demande d'un fonds de concours aux Petites Cités de Caractères pour la réhabilitation du lotissement des sorbiers.
	Demande de subvention à LTC pour la conversion à l'agriculture biologique suite au dégrèvement de taxe foncière aux agriculteurs biologiques sur La Roche-Jaudy.
	Définition de tarif pour la mise à disposition d'agents aux autres collectivités.
	Vote d'une motion condamnant la fermeture des services de proximité de l'état, notamment les trésoreries.
	Vote d'une exonération de taxe foncière pour les refuges pour animaux.
	Mise à jour de la taxe de Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de réseaux de gaz.
Vote de la clôture officielle de l'ancien budget « caisse des écoles » de Pommerit-Jaudy.	
Lannion Trégor Communauté (LTC)	Vote du Conseil municipal contre la nouvelle taxe foncière décidée par LTC.
	Vote d'une convention avec LTC et la CAF sur les enjeux et objectifs sociaux à mettre en œuvre sur le territoire de LTC.
	Autorisation du vote de la convention sur la gestion de l'eau pluviale urbaine avec LTC.
	Présentation du rapport annuel de LTC.

DU 25 MARS 2022

Organisation du Conseil municipal	Permet le changement de salle pour le Conseil municipal. Les Conseils municipaux auront désormais lieu de manière permanente dans la salle des fêtes de la commune déléguée de La Roche-Derrien, qui devient ainsi la nouvelle salle du Conseil municipal.
Enfance Jeunesse	Vote de la participation 2022 à l'école privée, pour un montant de 1 101,25 € par élève pour les maternelles et de 510,67 € par élève pour les élémentaires, soit un total de 22 757,91 €.
Finances	Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter et donc de maintenir le taux communal de la taxe foncière.
	Affectation de l'excédent de l'année 2021 sur le budget 2022 (Fonctionnement : 544 446,28 €).
	Vote des budgets primitifs 2022 pour un total de 7,35 millions d'euros pour le budget principal.
	Vote des subventions aux associations 2022.
	Vote de l'aide à la transition énergétique à l'attention des habitants et agents de la commune.
	Demande de la subvention DSIL à l'état pour le réaménagement de la cantine municipale.
	Demande de la subvention « Bien vivre partout en Bretagne » 2022 pour le projet d'espace ludosportif intergénérationnel de loisirs et de rencontres à la région.
	Demande de la subvention contrat de territoire avec le département pour l'espace ludo-sportif intergénérationnel de loisirs et de rencontres, pour la rue de l'Armor ainsi que pour le réaménagement du restaurant scolaire.
Demande de la subvention Agence Nationale du Sport pour l'espace ludosportif intergénérationnel de loisirs et de rencontres.	
Informations diverses	Les travaux seront terminés le 28/04 au plus tard pour la rue de l'Armor. L'appel d'offres pour la seconde phase est en cours.
	Lotissement des Sorbiers. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a choisi l'entreprise.
	Motte féodale. L'entreprise Lefèbvre interviendra prochainement.

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nos habitudes, nos modes de consommation et de mobilité doivent évoluer pour nous permettre de maintenir notre pouvoir d'achat, participer à la transition énergétique et à la protection, si possible de notre environnement. En effet, la conjoncture internationale, les effets de la crise sanitaire et des éléments divers et variés voire parfois avariés, font que les coûts de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires augmentent significativement et durablement. Le monde d'après, celui que beaucoup espéraient il y a deux ans, serait-il pire que celui d'avant dont plus personne ou presque ne voulait ! Avons-nous mis en pratique toutes les bonnes manières que certaines et certains d'entre nous, très nombreuses et nombreux par ailleurs, s'étaient jurés de mettre en place dès la fin du 1^{er} confinement ? Beaucoup ont fait des efforts. Pour autant, sans que le vent les emporte, nos belles résolutions se sont rapidement fanées et se sont envolées. Aussi, aujourd'hui, nous revoilà fort dépourvus dès la bise revenue ! Ce qui, je vous rassure, ne nous empêchera pas de chanter et de danser tout l'été. Sommes-nous responsables ou nous a-t-on bercé d'illusions perdues d'avance ? En ces temps électoraux, plutôt que de donner mon avis sur le sujet, je préfère m'abstenir et laisser chacune et chacun d'entre nous se forger une opinion sur le sujet.

Le rôle des élus de base que nous sommes est de faire en sorte de générer une osmose, un bien vivre ou un mieux vivre, dans notre commune.

Pour se faire nous engageons des actions telles que les achats groupés de bois et de pellets dont vous retrouverez une offre dans votre prochaine lettre d'info du mois de juin ou encore la mutuelle communale proposée par Armorik Santé qui remporte un franc succès justifié, puisque la moitié des personnes qui se voient proposer une offre y adhère en baissant le tarif de leur cotisation ou en améliorant la qualité de leur offre.

Selon l'évolution de la situation, nous verrons à étoffer notre offre d'achats groupés. Nous avons stoppé celui de l'énergie au vu de l'augmentation considérable des tarifs, hors offre règlementée. Cette offre aura néanmoins fait gagner environ 45 000 €/an de pouvoir d'achat à l'ensemble des adhérents, même si sur la fin, selon le suivi des contrats, une dizaine de personnes a pu avoir une facture un peu élevée. Plusieurs raisons peuvent en être la cause, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS si vous êtes concernés.

Nous avons bien toutes et tous compris que notre pouvoir d'achat suit la courbe inverse des augmentations énergétiques et autres. C'est pourquoi, la commune vous propose désormais une aide à la transition énergétique qui va de 300 € à 100 € (achats vélo, poêle à bois...). Nous avons souhaité que ce soit simple, efficace et que vous soyez nombreux à pouvoir en bénéficier y compris pour des achats d'occasion. De plus cette aide est cumulable avec les autres possibilités offertes par l'Etat ou la Communauté de communes. Il est possible aussi que le CCAS, si vous en faites la demande, avance le montant de cette aide, vous évitant ainsi, si vos ressources ne vous le permettent pas, d'avancer ces 300 €. Des micro crédits peuvent également être accordés par le CCAS. Vous l'avez bien compris la mobilité et la transition énergétique sont au cœur de nos préoccupations mais acheter un vélo c'est bien, encore faudrait il pouvoir rouler en sécurité !

C'est en ce sens que des travaux sont en cours de finalisation, rue du stade, rue de l'Armor et côte de Bellevue et que la suite arrive d'ici l'été et plus si affinité. Malheureusement, certaines personnes mal intentionnées, parfois sous l'influence d'individus encore plus mal intentionnés, dégradent volontairement nos installations qui, par ailleurs, n'empêchent en rien des véhicules, même de grande largeur, de circuler sur les routes adaptées à cet effet, sauf un peu moins vite, certes, mais c'est tout !

Le matériel de comptage de véhicules a été détruit, des engins de chantiers déplacés et détériorés, des balises de test déplacées... tout cela au détriment des piétons, des cyclistes et des riverains qui souhaitent sûrement un peu plus de sécurité et de sérénité.

INFO LOCALE

ELECTIONS

Le 2^e tour de l'élection présidentielle aura lieu le 24 avril.

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez établir une procuration. Tout électeur régulièrement inscrit peut voter à votre place, même s'il n'est pas inscrit dans la même commune que vous.

Pour établir une demande de procuration, vous pouvez :

- Faire une pré-demande en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ; puis vous rendre à la gendarmerie pour validation (procédure très rapide !)
- Vous rendre à la gendarmerie la plus proche de votre domicile.

Attention : pour établir votre procuration, assurez-vous de connaître le numéro national électeur de votre mandataire, ou à défaut sa date et son nom de naissance.

Le numéro national électeur (NNE) figure sur votre carte d'électeur (encadré bleu).

Un électeur ne peut avoir procuration que d'une seule personne (jusqu'à deux si une procuration est établie hors de France). Assurez-vous auprès de votre mandataire qu'il n'ait pas déjà été désigné par une autre personne !

Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbe à la commune déléguée de Pouldou-
ran, à 10 h 30.

Cérémonie à la commune déléguée de Hengoat, à
11 h.

Cérémonie à la commune déléguée de Pommerit-
Jaudy, à 11 h 00.

Cérémonie à la commune déléguée de La Roche-
Derrien, à 11 h 30.

ELECTIONS LEGISLATIVES : 12 et 19 juin

L'élection présidentielle occupe le devant de la scène. Il ne faut cependant pas oublier le 2^e rendez-vous électoral de 2022 : les élections législatives.

Pour voter aux législatives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 mai en mairie, jusqu'au 4 mai en ligne.

Qu'est-ce que les élections législatives ?

Ces élections vont désigner les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Les candidats se présentent par circonscriptions, c'est-à-dire, en zones à l'intérieur de chaque département.

Les députés votent les lois. Si le gouvernement élu dispose d'une large majorité à l'Assemblée, ses propositions de lois seront facilement adoptées. En cas de faible majorité, il devra rechercher des alliances avec d'autres groupes. Enfin, en cas de majorité d'un camp opposé, le président devrait alors choisir un premier ministre et un gouvernement dit de « cohabitation » (le dernier gouvernement de cohabitation était J. CHIRAC – L. JOSPIN de 1997 à 2002).



INFO LOCALE



Collecte alimentaire

Une collecte pour la banque alimentaire se déroulera le vendredi 6 et le samedi 7 mai dans les communes déléguées de La Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy.

Actualisation des meublés

La déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, est obligatoire, sauf si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur. Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire [CERFA n°14004](#). Il reçoit un accusé de réception. Un téléservice sur le site internet « [service-public.fr](#) » permet de faire cette déclaration : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321>. Une fois rempli, le formulaire est à déposer en mairie. À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ramassage des conteneurs après la collecte

Pour la sécurité et la tranquillité des piétons ainsi que pour notre cadre de vie, merci de ne pas laisser vos conteneurs sur la voie publique après la collecte ! Attention, conformément à la réglementation, laisser un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue vous expose à une amende de 750€ maximum (Art R644- 2), ainsi que la confiscation du bac ou conteneur ! (Art R644-2 du Code pénal).

Animaux domestiques

Pour profiter ensemble du cadre de vie de notre commune, merci aux propriétaires de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.



Bibliothèque de La Roche-Jaudy

La Bibliothèque des Côtes d'Armor lance le prix Louis Guilloux 2022. La **bibliothèque de La Roche-Jaudy** participe à cette édition. Le prix Louis Guilloux, c'est quoi ? Un prix littéraire, celui des lecteurs des bibliothèques du département des Côtes d'Armor. Le prix récompense une œuvre littéraire choisie par un jury citoyen. Si vous souhaitez faire partie du jury de la bibliothèque de La Roche-Jaudy, inscrivez-vous par mail à fr-the.toupin@orange.fr ou en passant à la bibliothèque de la Place du Martray sur la commune déléguée de La Roche-Derrien (avant le 26 Avril). Les 10 ouvrages sélectionnés sont disponibles et vous attendent. Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles pour vous apporter des informations complémentaires. Site de la bibliothèque des Côtes d'Armor : bca.cotesdarmor.fr.

Recrutement de l'armée

L'armée recrute des femmes et des hommes âgés de 16 à 30 ans dans plus de 100 métiers de niveau 3ème à bac +5.

Informations se trouvent sur ces 3 sites internet : la-marinerecrute.fr ; sengager.fr ; deveniraviateur.fr.

France Services de Tréguier

Permanence de France Bénévolat.

Permanence les **1er mercredis de chaque mois, de 9h00 à 12h00**. Renseignements au 02 96 92 33 46 ou par mail : franceservices.treguier@lannion-tregor.com

Lancement de la 2e expérimentation Klaxit

L'Agglo a souhaité poursuivre l'encouragement de la pratique du covoiturage sur son territoire par l'intermédiaire de la plateforme Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 57 communes du territoire sont subventionnés par la collectivité. + d'infos sur www.klaxit.com

Covoiturage solidaire et évènementiel via Ouestgo

La plateforme régionale de covoiturage Ouestgo propose une palette de services pour répondre aux différents besoins de déplacements à l'échelle locale :

- Un service de mise en relation pour les trajets réguliers, comme les déplacements domicile-travail,
- Un service de mise en relation pour divers évènements, comme les festivals,
- Une plateforme solidaire pour répondre aux problématiques d'accès à l'emploi et aux formations.

<https://www.ouestgo.fr/>



ASSOCIATION ARMORIC SANTE & PREVOYANCE

Association à but non lucratif
pour l'amélioration de la protection santé des administrés

Faites des économies avec une mutuelle santé collective !

Comme dans beaucoup de communes françaises, une partie des habitants ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle santé. Au niveau national, on estime que 18% de la population se contente des plafonds de remboursement de la Sécurité Sociale, qui sont très bas dans de nombreuses spécialités, notamment l'optique, l'auditif ou le dentaire. Et faute de mutuelle, ils se soignent mal, voire pas du tout. Les causes sont multiples : précarité, baisse du pouvoir d'achat, chômage, isolement, faibles retraites...

Partant de ce principe, la municipalité a souhaité développer un dispositif de mise en contact avec une association dédiée à la recherche des meilleures offres de couverture santé : Armoric Santé Prévoyance. Cette mutuelle santé collective est ouverte à tous les habitants. Ils peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer leur santé, quels que soit leur âge et leur revenu. Il ne s'agit pas d'une mutuelle communale : la mairie est facilitatrice, en mettant en contact les habitants avec l'Association, il n'y a aucun engagement ni moral ni financier de la part de la commune.

Armoric Santé Prévoyance est une association à but non lucratif. Elle négocie avec des mutuelles, dont certaines installées en Bretagne, fonction du nombre de contrats à proposer.

Pour en bénéficier, il n'y a pas de limite d'âge, ni de questionnaire de santé.

Les adhérents peuvent espérer entre 15 et 35% de remise sur leur mutuelle, ou bien obtenir, pour le même tarif, une couverture santé bien meilleure. L'association s'occupe de tout : il suffit de prendre rendez-vous avec elle, venir au RDV avec ses documents de mutuelle actuelle, puis une étude est réalisée ensemble. À l'issue, l'association fait une proposition, sans obligation d'y souscrire. Par ailleurs, l'adhésion à l'association, de 10 € pour une famille ou pour un couple, est prise en charge par la mutuelle la première année.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'Association Armoric Santé Prévoyance :

Mr K. MESLI

Tel : 07 63 73 36 34

Email : contact@mutuellecommunale.org

A retenir :

- ✓ Je prends directement RDV avec l'Association.
- ✓ Je peux obtenir un gain de 15 à 35%.
- ✓ L'association s'occupe de toute les démarches.

AIDE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Qui est concerné ?

Tout foyer ayant sa résidence principale à La Roche-Jaudy,
Le personnel de l'EHPAD et le personnel communal.

Cette aide concerne les achats (neufs ou d'occasion) de : Vélo électrique ou classique, conversion vélo classique en électrique, scooter électrique, voiture électrique ; les conversions moteur bioéthanol ou GPL ; la conversion écologique du système chauffage (bois, granulés, aérothermie, géothermie...).

Tout mode de transition énergétique peut être concerné après étude des services de La Mairie.
Cette aide s'inscrit dans la démarche environnementale de la commune.

Plus de renseignements en Mairie au 0296913631 ou accueil@larochejaudy.fr

Ce qui est subventionné :

Tout produit aidant à la transition énergétique.

En voici la liste non exhaustive :

Moyens de transports : Vélo électrique, vélo classique, conversion vélo électrique, scooter électrique, voiture électrique, conversion moteur bioéthanol, conversion moteur GPL, conversion moteur électrique, tout mode de transport écologique.

Système de chauffage : conversion écologique du système de chauffage : poêle ou chaudière bois, granulés, biomasse, aérothermie, géothermie, pompe à chaleur, tout mode de chauffage neutre en carbone.

Autres travaux : tout travaux ou achat relatif à la transition énergétique pourra être accepté après étude par les services de la mairie.

La durée de l'aide : du 01/02/22 (rétroactivement) au 30/06/22.

Les montants de l'aide

Revenu Fiscal de Référence mensuel /Nbre de	Montant de l'aide à la transition énergétique
Inf. à 1000 €	300 €
1000 à 1400 €	200 €
sup à 1400	100 €

Quotient fiscal mensuel : revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts et divisé par 12.

Les pièces justificatives nécessaires :

Dernier avis d'imposition, RIB

Devis ou bon de commande signé (en cas de produit commandé mais non livré dans la période retenue)

Facture

Attestation de vente en cas de vente entre particuliers.

Lien pour aide de l'état vélo électrique, vélo cargo :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/bonus-ecologique-velo-electrique>

Lien vers les aides de LTC :

<https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/les-mobilites-electriques/les-aides-a-l-acquisition.html>

CÔTÉ ENVIRONNEMENT

Vous aimez les espaces fleuris ? La Roche-Jaudy, associée aux labels Petites cités de Caractère » et « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » vous proposent des sachets de graines de fleurs

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire à l'accueil de l'une des mairies déléguées au 02 96 91 36 31 ou 02 96 91 35 66 ou par mail à accueil@larochejaudy.fr où un rendez-vous sera fixé.

La cardamine hérissée Vous y avez déjà goûté ?



Colonie de Cardamine hirsuta

Qui n'a pas « râlé » après cette petite plante qui semble invasive, il s'agit de la **cardamine hérissée (Cardamine hirsuta)**.

La cardamine hérissée forme une rosette (5 à 12cm de diamètre) "hirsute" de feuilles glabres, un peu épaisses, composées de 3 à 7 paires de folioles arrondies et 1 foliole terminale. Plusieurs tiges grêles, dressées, en partent, souvent lavées de violet, avec chacune 2 à 4 feuilles caulinaires faiblement pileuses.

Elle germe dès la fin de l'hiver et fleurit de mars jusqu'en juin, avec des inflorescences en grappes ombelliformes au début, évoluant vers une forme plus allongée par la suite. Les petites fleurs blanches autofécondes sont composées de 4 pétales étroits, parfois absents, disposés en croix comme les Brassicacées.

La plante produit ensuite des siliques déhiscents dressées de 2,5cm de long environ, très étroites, renfermant des graines noires. Grâce à un effet de ressort, ces fruits propulsent leurs graines à plus de 1m, ce qui la propage involontairement.

Pour la consommer, arrachez-la avant qu'elle monte en graines sinon, vous activerez le mécanisme d'éjection dès que vous toucherez les siliques !

Recettes

Pour le crémeux de Cardamine des prés,

J'ai ciselé 2 échalotes que j'ai fait suer au beurre, ensuite j'ai ajouté une poignée de Cardamine bien nettoyée, sel poivre, je continue à faire suer légèrement, ensuite j'ai déglacé avec un verre vin blanc doux pour casser l'amertume de cette plante, une fois le vin réduit j'ai mouillé de 30 cl de crème entière, je porte à ébullition et je mixe au blender jusqu'à l'obtention d'une soupe bien velouté.

Pour le Pesto de Cardamine des prés

Voici une recette originale mêlant la saveur relevée de la Cardamine des prés aux douces couleurs printanières.

Ingrédients

- sommités fleuries de Cardamine des prés (une belle cueillette)
- huile d'olive
- jus de citron vert (ou jaune)
- fleur de sel, poivre

Mixer (ou hacher) les sommités fleuries. Ajouter de l'huile d'olive jusqu'à saturation de la plante en huile puis verser le jus de citron afin de faire ressortir le rose des pétales ! Saler et poivrer et mettre en pot. *Pour en assurer une bonne conservation, ajouter un trait d'huile d'olive supplémentaire avant de fermer.*
A servir en entrée avec des avocats ou en condiment en remplacement de la moutarde !

CHANT BRETON

Azezomp en peuc'h

Azezomp en peoc'h war ar glazur
Damdost da vilin Rudonoù,
O sellet ouzh kaerder an naturs
Dindan brizh-heol an delioù-faou.

Damdost din 'klevan ar ruzelenn
Oc'h eonenninñ he dour sklaer,
O skuilhañ pell war delioù-raden,
O redek gant fa sar rinier.

Deomp 'ta dre ar c'hleuzioù lann pikant
Da laerezh d'an evn e bemp u (vi)
D'o c'hlas d'ar gêr d'hon mamm Michelañ
D'alumenniñ hon c'hrampouezh itu (ed-du)

Ar mouezhioù dous eus al laboused
Tro-war-dro hon lake seder
O kanañ un ton deliberet,
Meuleudi d'an nevez-amzer.

Kanet gant M.J. Hautcoeur
Eus Louaneg, le 14-02-1946

Asseyons-nous en paix

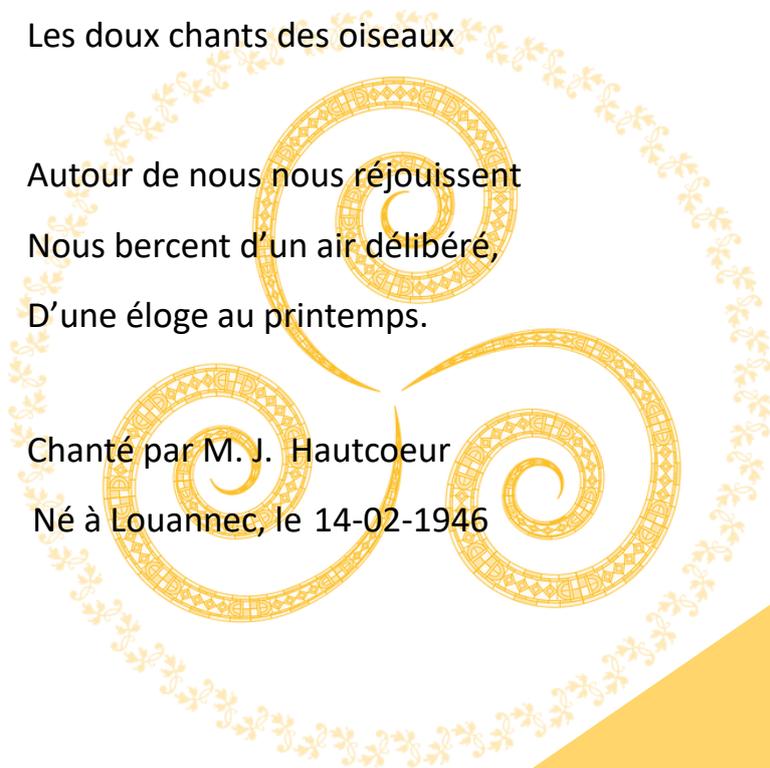
Asseyons-nous en paix sur la verdure
Tout près du moulin de Rudonou,
A observer la beauté de la nature
Dans la mi-ombre des feuilles de hêtre.

Tout près de moi j'entends le ruisseau
Ecumant de son eau claire,
Eclaboussant au loin les feuilles de fougères,
Qui courent face à la petite rivière.
Allons par les talus d'ajonc piquants
Pour voler les cinq œufs à l'oiseau
Et de les emmener à notre mère Michèle
Pour qu'elle les étale en omelette sur nos crêpes
de blé noir.

Les doux chants des oiseaux

Autour de nous nous réjouissent
Nous bercent d'un air délibéré,
D'une éloge au printemps.

Chanté par M. J. Hautcoeur
Né à Louanec, le 14-02-1946



Animations estivales

DU 7 MAI AU 4 SEPTEMBRE

7 MAI

GLAD WAR DRO HENGOAD

Sortie Patrimoine à Plouaret

22 MAI

ANIMATION ETHNOBOTANIQUE

A Pouldouran, Temps des plantes, Temps des hommes

10 JUIN

SKOL AR C'HLEUZIÒÙ

Galette-saucisse et Tantad à Pouldouran

18 JUIN

KER ROC'K BAND

Fête de la musique à La Roche-Derrien, Place du Martray

23 JUIL LET

BROCANTE

Avec Ker Roc'k Band à La Roche-Derrien

LES JEUDIS DU JAUDY

A Pouldouran, le 28 juillet

A Hengoat, le 4 août

A Pommerit-Jaudy, le 11 août

A La Roche-Derrien, le 18 août



● PARDONS

A Pouldouran, du 6 au 8 août

A Hengoat, le 10 juillet

A Pommerit-Jaudy, le 14 août

17 & 18 SEPT

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

A La Roche-Derrien

21 MAI

VIDE-GRENIER

A Hengoat avec Glad war dro Hengoat

4 JUIN

SALON DES MÉTIERS D'ART

Au manoir du Cosquer à Pommerit-Jaudy



12 JUIN

TRO KER ROCH

Avec l'APEL de l'école Ste Catherine à La Roche-Derrien

10 JUIL LET

TY PUCES ROCHOISES

Avec La Médiévale, à La Roche-Derrien

10 JUIL LET

VIDE-GRENIER

Avec le Comité des fêtes de Pommerit-Jaudy

24 JUILLET

COULEURS DE BRETAGNE

Concours de peinture. Départ d'Hengoat



RANDOS

A Hengoat, les 9 juillet et 10 août



13 & 14 AOÛT

FESTIBILLIG, FEST-NOZ

A Pommerit-Jaudy

3 ET 4 SEPT.

KER ROC'H EN FÊTE

A La Roche-Derrien



Jeux de mains en photo à l'Atelier 14

Jean Ducoet a mis en place sa nouvelle exposition **Jeux de mains** en son Atelier 14, situé 20, place du Martray. Il présente une série de loisirs créatifs s'exprimant par la musique avec des instruments traditionnels, la peinture, les arts plastiques, la céramique, la photographie, la ferronnerie, en zoomant sur les mains de chaque artiste.

Exposition visible du 9 au 30 avril, du mercredi au samedi, de 15 h 30 à 19 h ainsi que le vendredi, de 10 h à 12 h. Contact : 06 82 86 70 11

Nouveau !

Depuis novembre 2021, **Rémi Chrétien** s'est installé en **marâchage et arboriculture** sous le nom de "**Domaine de Perma-Villam**". Le Domaine s'inspire des principes



fondamentaux de l'agroécologie, promeut une agriculture régénératrice des sols et aspire à produire des aliments sains et nutritifs tout en préservant la biodiversité. En boutique, sera présentée une quarantaine de légumes frais et de saison tout au long de l'année deux fois par semaine (ouverture à la vente prévue courant du mois de mai 2022). Pratique : Le Domaine de PermaVillam. Lieu-dit Traou Lan (derrière le Lycée Pommerit). Tél : 06 48 76 19 92. Site internet : www.ledomainedepermavillam.com

Depuis janvier, **Aurélien Cadieu** a ouvert un atelier baptisé **AC MECA** d'entretien/réparation nautique sur la commune déléguée de Pouldouran. Fort d'expériences dans le domaine maritime, il prendra soin de votre moteur ou de votre coque. Tél : 06 58 05 03 23.

